

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

COMMUNE

DE

A V I S

ROGNAIX

73730

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FÉVRIER 2022

Présents : Patrice BURDET, Marie-Agnès DUC, Benoît CHAMIOT-MAITRAL, Alou COULIBALY, Olivier HAZARD, Sébastien LIBBRECHT, Monique NAGORNY, Salvatore OLIVA, Sébastien TATOUT

Absente excusée : Estelle Martin-Borret

Président de séance : Patrice BURDET

Secrétaire de séance : Marie-Agnes DUC

Monsieur J. B. Malinverno, agent de l'ONF, vient présenter en début de séance, le programme de travaux en forêt pour l'année 2022.

M. le maire demande de rajouter à l'ordre du jour, les délibérations suivantes :

Convention avec le CDG pour secrétaire itinérante ; demande de subvention pour achat saleuse ; DM pour permettre de régler les factures d'investissement.

et de supprimer de l'ordre du jour la libération suivante: Contrat avec CDG, risques statutaires

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2022

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, propose la liste des personnes suivantes, afin de composer la commission communale des impôts directs :

Titulaires :

COLLIARD Michele 73730 Rognaix

LEGER Véronique 73730 Rognaix

COLLIARD André 73730 Rognaix

TISSERAND Olivier 73730 Rognaix

MORTIER Yoan 73730 Rognaix

HAZARD Olivier 73730 Rognaix

DIGARD Jean-François 73730 Rognaix

ABONDANCE Maryse 73730 Rognaix

OLIVA Annick 73730 Rognaix

BARROSO-COELHO Brandon 73730 Rognaix

CHENAL Martine 73730 Rognaix

GAUCHY Mathieu 73730 Rognaix

Suppléants :

HURARD Florence 73730 Rognaix

DUMAS Marinette 73730 Rognaix

TISSOT Henri 73730 Rognaix
MASSON Sylvie 73730 Rognaix
OLIVA Salvatore 73730 Rognaix
STAUD Sandra 73730 Rognaix
TISSOT Monique 73730 Rognaix
COULIBALY Alou 73730 Rognaix
BARBOSA L | RA Norbert 73730 Rognaix
CHAMIOT-MAITRAL Benoit 73730 Rognaix
PLAISANCE Marie-Chantal 73730 Rognaix
NAGORNY Monique 73730 Rognaix

COMMISSION ÉLECTORALE

Renouvellement de la commission électorale :

La commission de contrôle des listes électorales est composée de trois membres :

Un conseiller municipal, un délégué de l'administration désigné par le préfet et un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire.

M. le maire propose de nommer :

Monsieur Benoît CHAMIOT-MAITRAL, titulaire, Madame Estelle MARTIN-BORRET, suppléante.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve cette nomination.

RÉCOMPENSES AUX JEUNES DIPLÔMÉS DE LA COMMUNE

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de reconduire une récompense d'une valeur de 80 € (sous forme de chèques cadeaux) attribuée aux diplômés. Exceptionnellement, les jeunes ayant obtenu leur diplôme en 2021 se verront remettre leur récompense le 08 mai prochain. La remise des récompenses pour les diplômés du cycle 2021/ 2022 se fera lors de la cérémonie du 11 novembre.

QUESTION NUMÉRIQUE

M. Olivier Hazard fait une présentation du nouveau site internet de la commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décide de valider la mise en ligne du projet de site internet approuve le montant de la facture à régler à la société Laboweb : 3000 €. Le site en cours de finalisation, devrait être accessible prochainement.

CONVENTION AVEC LE CDG POUR RECOURS AU SECRÉTARIAT ITINÉRANT

Monsieur le maire expose au conseil municipal que le centre de gestion a mis en place un service de secrétaire de mairie itinérant (spécifique aux communes de – de 2000 habitants) en cas de besoin pour un remplacement ou un soutien.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve la convention avec le CDG de la Savoie et autorise M. le maire à signer la convention.

DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT (FDEC) POUR ACHAT SALEUSE

Monsieur le maire expose au conseil municipal, le besoin d'acquérir une saleuse à installer sur le pick-up, l'ancienne saleuse, sur remorque de 2000 l, n'est pas utilisable en toute sécurité. Les établissements Vaudaux proposent la meilleure offre : saleuse Icestriker 750 l au prix de 7268 €HT, avec reprise de la saleuse Arvel 2000 pour 2800 €.

Monsieur le maire, propose de Demander au Conseil Départemental la subvention la plus élevée possible .

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve la demande de subvention et autorise M. le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DÉCISION MODIFICATIVE ET AUTORISATION DE RÉGLER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2022.

Afin de faciliter le règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022, il est demandé l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021, soit, 15000 €.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'augmenter les crédits des comptes suivants en investissement : 3000 € sur le poste 2051 (concessions, droits similaires) et 12000 € sur le poste 2158 (autre matériel et outillage)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'augmentation des crédits et cette décision modificative, accepte la demande telle qu'exposée ci-dessus afin de pouvoir engager, liquider et mandater les factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2022.

QUESTIONS DIVERSES ET ORALES

Des demandes de devis sont en cours pour l'entretien de toutes les routes de la commune.

Engagement d'une demande de subvention pour la poursuite de la rénovation de l'éclairage public et reprise de contact avec le SDES pour lancer l'opération.

Rapports des commissions :

Commission RPI : fixation de la participation de chacune des communes à la classe découverte des CE1 et 2, concerne 51 élèves, coût : 2500 € / commune.

Conseil d'école (2eme) : Point sur les projets et cycles sportifs, des sorties seront organisées en remplacement du cycle ski annulé en raison des mesures sanitaires. Point sur prévision d'effectif rentrée 2022 (134 élèves) et problématique des transports scolaires.

Commission Environnement, voirie : La commission a visité tous les parkings de la commune et travaille pour l'amélioration du stationnement, notamment en haut du village.

Panneaux d'affichage : les fonds des panneaux vont être recouverts en liège pour faciliter l'affichage. Les parties vitrées vont être remplacées.

Reprise des activités par les différentes associations à la salle polyvalente : Country le mercredi soir, théâtre le vendredi soir, Apo-G le samedi après-midi et le club des aînés le jeudi après-midi.

La municipalité en collaboration avec l'association ASPES Cyclos sport, organiseront la course cycliste, « le grand prix de Rognaix », le Dimanche 15 mai prochain.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 21h 30

Fait à Rognaix, le 17 février 2022

Affichage le 18 février 2022

Le maire,
Patrice BURDET.



